Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 033-213303399-20260909-2026_73-DE

PRIGNAC ET MARCAMPS

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Prignac et Marcamps, le mercredi 9 septembre 2026 à 19h00, sous la présidence de Monsieur Laury Lefèvre, Maire.

Date de convocation : 4 septembre 2026

Etaient présents : Laury Lefèvre, Myriam Robitaillié, Corine Levreaud, Elisabeth Bonachera, Samantha Dorignac, Cyril Grisvard, Guillaume Védrenne, Sabine Raymond, Hervé Bertrand, Paula Teixeira Bernardo, Xavier Lacave, Henri Such, Hughes Floury part à 19 h 53 et ne participe pas au vote

Étaient absents excusés :
Patricia LAURIOL, Claude MIGNER

Pouvoirs :
Patricia LAURIOL donne pouvoir à Myriam ROBITAILLIE
Claude MIGNER donne pouvoir à Laury LEFEVRE
Hugues FLOURY donne pouvoir à Guillaume VEDRENNE

Délibération n°202673 – Décision modificative numéro 1 budget année 2026

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le budget prévisionnel pour l'année 2026 a été voté en sur équilibre pour la section d'investissement pour un montant de 74687,67 euros.
Monsieur le Maire propose de les répartir ainsi en dépenses d'investissement :

2135 Installations générales, agencements, aménagements des constructions + 48047,67
2188 Autres immobilisations corporelles – autres +26640,00

Cette décision modificative équilibre donc en dépenses et en recettes d'investissement le budget 2026 pour un total de 1966257,11 euros.

Pour : 15 Abstention : Contre :

Fait et délibéré, le 9 septembre 2026

La secrétaire de séance
Myriam ROBITAILLIE

Le Maire,
Laury LEFEVRE

MAIRIE de PRIGNAC ET MARCAMPS * GIRONDE *